

rue de la Borde 34-44

la Fondation Pro Habitat Lausanne réalisera un beau projet d'habitat social soutenu financièrement par la Ville

Dans l'esprit des Cités-Jardins, la Fondation Pro Habitat Lausanne souhaite reconstruire à la rue de la Borde trois bâtiments pouvant accueillir des logements subventionnés et protégés, un centre médico-social, un centre de vie infantine municipal et un APEMS. Pour réaliser ce projet, elle sollicite l'aide des pouvoirs publics. Outre les subventions prévues par la loi cantonale sur le logement, la Municipalité propose d'accorder à la fondation un cautionnement solidaire, un prêt sans intérêt, et d'inscrire au budget 2010 les charges d'exploitation des structures d'accueil de la petite enfance.

Sur une parcelle communale cédée dans les années 30 à la Fondation Le Logement Ouvrier, devenue Fondation Pro Habitat Lausanne, cette dernière souhaite réaliser à la Borde un projet social comprenant 72 appartements à loyers modérés, dont 16 logements protégés, un centre médico-social, deux structures de la petite enfance, ainsi qu'un parking souterrain et un abri de protection civile. Le coût total de l'opération est estimé à 31 millions de francs. Cette réalisation s'inscrit dans le projet municipal "3'000 nouveaux logements", suivis par le guichet du développement durable.

A l'issue d'un concours d'architecture restreint, la Fondation Pro Habitat Lausanne a choisi le projet de l'Atelier Cube, qui propose un ensemble de trois bâtiments dans l'esprit d'une "Cité-Jardins" disposée en U. Le premier bâtiment s'élève à l'angle nord-est de la parcelle, entre la rue de la Borde et le chemin des Bégonias; il accueillera un centre de vie infantine de 68 places (remplaçant la structure existante "La Ronde" de 22 places), un Apems de 24 places, des locaux pour le centre médico-social (déplacés de l'Ancien-Stand à la Borde), ainsi que cinq étages de logements totalisant 29 appartements (2 à 5 pièces). Le deuxième bâtiment, vis-à-vis et en symétrie inverse, comprendra sur six étages 28 appartements (3 à 5 pièces), dont le dernier en attique. Le troisième, plus petit et en retrait de la Borde, proposera, sur quatre niveaux, 14 logements protégés de 2 pièces, un appartement de 3 pièces et un solarium collectif en attique. Conçus pour faciliter la vie des personnes âgées, ces appartements protégés seront gérés par la Fondation de l'Orme et offriront une mixité générationnelle au quartier. Cet ensemble unifié disposera également d'un parking souterrain et d'un abri de protection civile.

Hormis les subventions accordées à parts égales par l'Etat et la Commune permettant d'abaisser les loyers d'environ 40%, la Municipalité propose d'accorder à la Fondation Pro Habitat, maître de l'ouvrage, un prêt sans intérêt de 1 million de francs, ainsi qu'un cautionnement solidaire de 30% du coût de construction. Elle souhaite également porter au budget 2010 les charges financières et d'exploitation pour l'utilisation des locaux des structures de la petite enfance.

La mise en location des logements est prévue en automne 2010.

Direction de la culture, du logement
et du patrimoine

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, tél. 021 315 42 00

Le préavis n° 2008/48 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 5 novembre 2008